

**Déplaçons nous  
autrement !**



**Ecomobilité  
scolaire**

**Démarche responsable  
et co-construite**

# APPEL A CANDIDATURE

## Accompagnement et réalisation d'un Plan de Déplacements Etablissement Scolaire (PDES) dans votre commune

**Plan d'actions  
Outils de  
sensibilisation**

**Conseils et suivi**

**Informations et inscriptions :  
04 42 28 25 05  
l.garros@cpie-paysdaix.com**

*La mise en place d'un Plan de Déplacements Etablissement Scolaire  
s'inscrit dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère des Bouches-du-Rhône*

Organisé par :

Grâce au soutien de :



PAYS D'AIX



Agence de l'Environnement  
et de la Mobilité de l'Estuaire

AIX  
MARSEILLE  
PROVENCE



# Vous souhaitez mettre en place un PDES au sein de votre commune



## APPEL A CANDIDATURE



### Le CPIE du Pays d'Aix accompagne vos projets pour l'environnement !

Les transports sont responsables d'1/3 des émissions de gaz à effet de serre, et des conséquences que cela engendre sur la santé des citoyens (42 000 décès prématurés/an en France).

La pratique régulière de la mobilité active (marche, vélo, trottinette...) serait l'une des solutions, aux multiples avantages : économique, social, environnemental, etc.

En effet, la voiture individuelle représente le principal mode de déplacement quotidien vers l'école : **plus de 60%\* des élèves habitant à moins de 1500 mètres s'y rendent en voiture.**

Pour cela, l'équipe mobilité du CPIE du Pays d'Aix propose une approche globale pour prendre conscience de l'importance de faire évoluer nos comportements quotidiens : la mise en place d'un Plan de Déplacements Etablissement Scolaire (PDES).

**A partir de novembre 2020, afin de garantir la mise en œuvre concrète des PDES (action réglementaire des Plans de Protection de l'Atmosphère), le CPIE du Pays d'Aix propose à deux communes dynamiques et volontaires de les accompagner dans la réalisation de leur premier PDES.**

\*Source ADEME 2013.

## PLAN DE DEPLACEMENTS ETABLISSEMENT SCOLAIRE

### Dans quel cadre ?

- ✓ Le PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) des Bouches-du-Rhône oblige les communes à mettre en place un PDES pour les écoles ou groupes scolaires du primaire de plus de 250 élèves, et d'en assurer le suivi pendant au moins 5 ans.

### Pour qui ?

- ✓ Cet appel à candidature s'adresse à toute commune du Pays d'Aix souhaitant s'investir dans une démarche globale et rigoureuse d'écomobilité scolaire. Au-delà de la dimension réglementaire, le PDES est un plan de mobilité durable s'inscrivant dans une démarche globale, responsable et co-construite avec l'ensemble des acteurs du territoire.



### Quels sont les objectifs ?

- ✓ Améliorer le cadre de vie : qualité de l'air, bruit, espace public, ambiance urbaine...
- ✓ Contribuer au changement des comportements en réduisant l'utilisation de la voiture individuelle sur les trajets domicile-école (parents et enfants)
- ✓ Sensibiliser la commune, les écoles et les familles aux problèmes de pollution et de sécurité routière.
- ✓ Développer une activité physique régulière.

### Quelle est la méthodologie ?

- ✓ Cette méthodologie, impulsée par l'ADEME et traduite dans un guide par le CEREMA Méditerranée, se décline en 5 étapes. :
  - ▶▶ **1** La constitution d'un partenariat : mairie, établissement scolaire, parents pour mener une réflexion.
  - ▶▶ **2** Un diagnostic complet des pratiques et des conditions d'accès à l'établissement.
  - ▶▶ **3** Des réunions de concertation (établissement scolaire, mairie, parents d'élèves, ...)
  - ▶▶ **4** Un plan d'actions
  - ▶▶ **5** Un suivi continu

### Quel est le coût ?

- ✓ Cette action est financée à 80 % par la Métropole Aix-Marseille Provence et l'ADEME PACA.  
Une sollicitation financière des communes est demandée :
  - ▶▶ 2000 € pour les communes de moins de 6000 habitants.
  - ▶▶ 3000 € pour les communes de plus de 6000 habitants.

### Comment candidater ?

- ✓ Il vous suffit de nous renvoyer le bulletin de candidature joint avant le 18/12/20.

## NOS PLUS-VALUES

- + Un accompagnement personnalisé et un transfert de compétence à chacune des étapes
- + Conseils méthodologiques et de communication
- + Création d'outils et de supports pédagogiques
- + Interface avec les différents acteurs
- + Suivi technique sur l'avancée de la mise en œuvre des actions

### Qui contacter pour vous inscrire ou obtenir des informations supplémentaires ?

Lilas Garros - Chargée de projet Développement Durable  
04 42 28 25 05 - l.garros@cpie-paysdaix.com



PAYS D'AIX

[cpie-paysdaix.com](http://cpie-paysdaix.com)

Grâce au soutien de :

